

# Le Socialiste

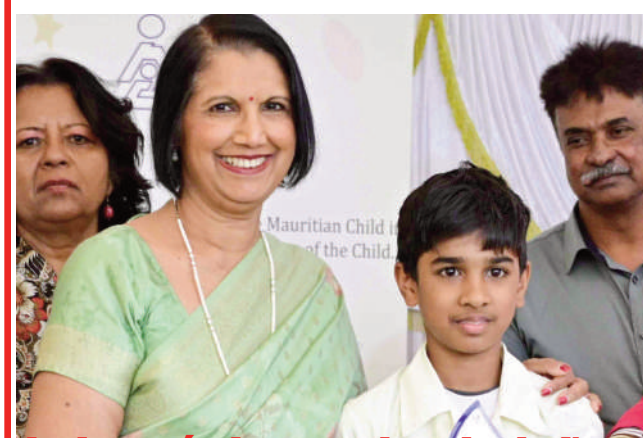
44e année - Rs 5.00 - No 108533 Mercredi 17 Juin 2026 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

**Un Quotidien d'information, libre et indépendant**



**Le National Innovation Challenge célèbre la créativité et renforce la vision de Maurice pour une culture de l'innovation**

Page 4



**La Journée internationale de l'enfant africain est célébrée par un engagement renouvelé à protéger les droits des enfants**

Page 3



**Le ministère de la Sécurité sociale célèbre un nouveau centenaire**

Page 4



**Maurice accueille la 23e réunion du Groupe d'examen par les pairs sur l'échange automatique d'informations**

Page 3

**Etats- Unis**

**Combats de MMA à la Maison-Blanche pour l'anniversaire de Trump devant 4,500 personnes**

Page 2

**FOOTBALL**

**Suède 5 Tunisie 1**



**Victoire écrasante de la Suède face à la Tunisie**

Page 8

**Pays-Bas 2 Japon 2**



**Les Pays-Bas et le Japon se neutralisent après un match à rebondissements**

## Génève

# Manifestation anti-sommet G7 en Suisse

La manifestation contre le sommet du G7, qui a rassemblé environ 20'000 personnes, a connu plusieurs heurts dimanche à Genève. Des affrontements avec la police ont eu lieu, une voiture a été incendiée et des dégradations ont été commises sur plusieurs bâtiments.

La situation s'est d'abord tendue dans le secteur de la gare, où des manifestants ont jeté des projectiles sur la police, a constaté Keystone-ATS. Des échauffourées ont ensuite éclaté dans le quartier des Nations: les forces de l'ordre ont essuyé des jets de pavés et pétards, répliquant avec du gaz lacrymogène.

Des banques ont aussi été prises pour cibles, ainsi que d'autres bâtiments, comme celui de l'Union internationale des télécommunications (UIT) ou du cabinet PwC. Plus bas, sur l'avenue de France, du mobilier urbain a notamment été lancé sur les voies ferrées. Des abris de tram ont aussi été cassés.

### 20'000 personnes

La tête du cortège est arrivée peu après 18h30 à la Perle du Lac, d'où elle était partie trois heures et quart plus tôt. Elle y attendait le reste des manifestants.

Peu après 19h00, la manifestation a été dissoute sur ordre de la police, a indiqué un porte-parole du Département des institutions et du numérique du canton de Genève.

De son côté, la police ne donne pour l'heure pas d'indication concernant d'éventuels interpellations ou blessés. Après avoir avancé le chiffre de 7000 personnes au départ de la marche, elle estime que la manifestation a réuni quelque 20'000 participants.

### Plusieurs blocs

Le cortège a été composé d'une foule bruyante et colorée, représentant toutes les générations. Des slogans rythment la marche et de nombreuses pancartes sont brandies par la foule, hostiles au G7 et appelant à une "riposte" contre le fascisme, l'impérialisme et le capitalisme.

Les manifestants se sont réunis à l'appel de la coalition No G7 qui rassemble une soixantaine d'organisations. Le cortège est divisé en plusieurs blocs, à savoir féministe, pro-palestinien, révolutionnaire, kurde ou encore syndical.

Une "voiture-balai" se trouvait à l'arrière du défilé avec une poupée géante de Donald Trump sur le toit avec un cocktail cubain et une araignée israélienne qui s'agrippe.

### Revendications multiples

Dans son catalogue de revendications, la coalition demande notamment la dissolution du G7 et proteste face à la situation des civils dans la bande de Gaza. Les Etats-Unis de Donald Trump et Israël sont au centre de leurs reproches internationaux.

Les militants demandent aux Etats occidentaux de ne pas laisser utiliser les bases américaines sur leur sol pour bombarder l'Iran et d'interrompre leurs relations commerciales avec l'Etat hébreu.

Plus largement, la coalition a dévoilé des revendications sociales. Elle exige que les pays du G7 sécurisent le droit de grève, renforcent la protection sociale, garantissent des salaires minimaux et soulagent les travailleurs face aux situations climatiques.

S'en prenant encore au président américain, les opposants réclament une défense internationale du droit à l'avortement. Ils souhaitent un plan contre les violences sexistes et sexuelles et la condamnation de tout acte contre les personnes LGBTIQ, de même que des soins transformatifs remboursés par les caisses maladie.

## Etats-Unis

# Combats de MMA à la Maison-Blanche pour l'anniversaire de Trump devant 4,500 personnes



**L'UFC (Ultimate Fighting Championship), organisation internationale de MMA, pose ses valises à la Maison Blanche ce dimanche soir. Un évènement exceptionnel par sa localisation et le haut niveau des combats. Mais le spectacle sera aussi tourné autour de Donald Trump, qui fête ses 80 ans à l'occasion, et qui a tissé une relation privilégiée avec l'UFC et particulièrement son patron, Dana White.**

Donald Trump a fait de la Coupe du monde en Amérique du Nord un rendez-vous qui a longtemps tourné autour de sa personne. Le président américain a profité de l'organisation de l'évènement pour tisser des relations de pouvoir avec la Fifa et notamment son président, Gianni Infantino, au point que ce dernier décerne à Trump, en décembre 2025, le prix de la Fifa pour la paix. Une récompense aux airs de blague, au prisme de l'actualité internationale du moment. Mais il y a un évènement sportif qui anime peut-être encore un peu plus le milliardaire, et qui aura lieu trois jours après le début du Mondial : l'UFC va poser sa cage sur la pelouse de la Maison Blanche pour une soirée de combats inédite.

Six affrontements dans un octogone grillagé, posé sur la pelouse sud de la célèbre résidence des présidents à Washington, auxquels participera le Français Cyril Gane, qui croisera le fer avec le Brésilien Alex Pereira. Si les combats s'annoncent de très haut niveau, avec la présence d'Illia Topuria - considéré par beaucoup comme le meilleur combattant au monde du moment - il ne s'agira pas complètement de sport.

Il s'agira d'abord de Trump. Si l'évènement est vendu comme s'intégrant aux célébrations autour du 250e anniversaire des Etats-Unis - la date officielle est le 4 juillet -, il tombe surtout le jour des 80 ans de Donald Trump, né un 14 juin. L'UFC a l'habitude d'organiser ses combats le samedi, cette fois les combats ont été décalés au dimanche pour faire coïncider la date avec celle de l'anniversaire du président américain.

Ainsi, il pourra souffler ses 80 bougies en regardant les combats, entouré de quelques milliers d'invités triés sur le volet par lui-même et certains dirigeants de l'UFC, en plus de plusieurs milliers de militaires qui se seront vu offrir une place sur la pelouse, près de la cage. En revanche, ces membres de l'armée américaine seront choisis sur des critères de taille et de poids, histoire de ne pas renvoyer une image d'une armée peu en forme le jour de l'anniversaire présidentiel, en pleine guerre contre l'Iran.

### L'UFC au service de Trump, Trump au service de l'UFC

En réalité, l'organisation de l'évènement ressemble

beaucoup à un renvoi d'ascenseur. Dana White, le patron de l'UFC, a largement participé à la campagne victorieuse de Trump, en apparaissant lors de plusieurs de ses meetings pour tresser les louanges du président républicain. On a aussi pu observer Trump se rendre à de nombreuses reprises à des combats de l'UFC et en profiter pour capter la lumière de combattants très populaires et renforcer son image auprès des jeunes hommes américains, très friands de MMA.

D'ailleurs, à la mi-novembre 2024, lors de l'UFC 309 au Madison Square Garden tenu quelques semaines après la seconde élection de Trump à la présidence, ce dernier s'est pavané au sein de l'enceinte new-yorkaise, sous les acclamations de la foule scandant « USA, USA, USA », accompagné d'Elon Musk et de quelques-uns de ses lieutenants, aujourd'hui membres de son administration. Ce même jour, Trump glisse à l'oreille de Dana White, entre deux combats, qu'il serait une bonne idée de faire venir l'UFC à la Maison Blanche.

### Idéal pour la stratégie de l'UFC

Cela aura mis un an et demi à se concrétiser, mais voilà qui est fait. L'UFC va tout payer de sa poche pour installer une structure géante et une cage parfaitement plate sur une pelouse en pente, le tout devant un des lieux les plus sécurisés au monde. Un coût de 60 millions de dollars entièrement assumé par l'entreprise, qui organise l'évènement à perte mais espère des retombées économiques à moyen terme. Notamment en touchant, par le biais de l'évènement, un public plus large que sa base de fans habituelle.

Une politique d'élargissement en pleine accélération depuis la diffusion de l'UFC sur Paramount aux Etats-Unis, rendant les shows de l'organisation bien plus accessibles aux Américains, après l'achat des droits de retransmission pour plus de 7 milliards de dollars en 2025. Paramount, propriété du studio Skydance dirigé par David Ellison, fervent trumpiste. Et pour boucler la boucle, le HuffPost a révélé que Donald Trump avait investi entre 15 000 et 50 000 dollars en mars dans des actions de T.K.O, la maison mère de l'UFC.

Avec cet évènement organisé un peu pour lui et aussi un peu par lui, Trump devrait recevoir un meilleur accueil que lors du match des finales NBA entre les New York Knicks et les San Antonio Spurs, lors duquel il avait été copieusement sifflé. La soirée aura au moins l'effet d'une caresse à son ego, à l'heure où sa côte de popularité est particulièrement basse aux Etats-Unis.

# Maurice accueille la 23e réunion du Groupe d'examen par les pairs sur l'échange automatique d'informations

Maurice, par l'intermédiaire de l'Autorité fiscale de Maurice (Mauritius Revenue Authority, MRA), accueille la 23e réunion du Groupe d'examen par les pairs de l'échange automatique d'informations (APRG) du 15 au 18 juin 2026, en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE). Dans ce contexte, une cérémonie d'ouverture officielle s'est tenue au Centre intégré de dédouanement (CIDC), chemin Le Chaland à Plaine Magnien.

Ce forum de quatre jours réunit 90 délégués internationaux de 30 pays membres, aux côtés d'évaluateurs virtuels mondiaux. L'accueil de cette réunion internationale de haut niveau reflète l'engagement et l'engagement continu de Maurice en faveur des normes internationales de transparence fiscale et renforce la position du pays dans le cadre du Forum mondial.

Le ministre adjoint des Finances, M. Dhaneshwar Damry; le directeur général de l'ARM, M. Rohit Ramnawaz; le chef de division par intérim, Suivi et examen par les pairs, Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, M. Radhanath Housden; la vice-présidente de l'APRG, Mme Annu Anand; ainsi que d'autres personnalités étaient présents à la cérémonie d'ouverture. La chef du secrétariat du Forum mondial, Mme Maria José Garde, a également assisté à la réunion via Zoom.

Dans son allocution, le ministre adjoint

Damry a souligné que l'ARM joue un rôle important à Maurice car il contribue à plus de 90% au Fonds consolidé, qui finance ensuite le budget national. Parlant du secteur financier, il a souligné que la finance numérique évolue à un rythme rapide et qu'il est nécessaire de s'adapter en permanence afin de rester compétitif en tant que pays.

En outre, il a déclaré que Maurice est en train de devenir un centre financier à risque. À cet égard, il a souligné que l'échange d'informations et les examens par les pairs sont des mécanismes essentiels pour atteindre les objectifs du pays. Il a également réaffirmé l'engagement ferme du gouvernement à l'égard des processus d'examen par les pairs, de l'adoption des meilleures pratiques internationales et de la nécessité de veiller à ce que le secteur financier réponde aux besoins de tous les citoyens.

Pour sa part, le Directeur général de l'ARM a souligné l'engagement du gouvernement à respecter les normes internationales, à promouvoir la transparence et à renforcer la coopération entre les juridictions. Il a souligné que la coopération internationale en matière fiscale a considérablement évolué au cours de la dernière décennie et que le mécanisme d'échange d'informations a transformé la façon dont les juridictions travaillent ensemble pour lutter contre l'évasion fiscale et les gains financiers illicites.

M. Ramnawaz a appelé toutes les parties



prenantes à renforcer leur collaboration pour veiller à ce que les contribuables respectent leurs obligations dans les juridictions appropriées et que les systèmes fiscaux restent équitables, transparents et efficaces. Selon lui, l'accueil de la 23e réunion du GTAP reflète l'engagement continu de Maurice envers la communauté fiscale internationale et son ferme engagement à soutenir les travaux du Forum mondial.

Quant à Mme Garde, elle félicite tous les évaluateurs et les représentants des juridictions évaluées pour leur participation à ce forum. Elle les invite à participer activement aux discussions concernant plus de 20 rapports de juridictions.

Mme Anand, pour sa part, fait observer que Maurice a accueilli un certain nombre de forums mondiaux au cours des dernières années. Elle a souligné que ce forum est une étape importante pour l'APRG.

Le GTAP est un organisme créé dans le

cadre du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales afin de superviser les examens par les pairs liés à la mise en œuvre de la Norme sur l'échange automatique de renseignements. Le GTAP est chargé d'évaluer si les administrations ont mis en œuvre les cadres juridiques et opérationnels requis pour l'échange efficace de renseignements sur les comptes financiers conformément aux normes internationales.

Il a été récemment créé pour poursuivre les travaux précédemment entrepris par le Groupe de l'OIEA. Ses principales fonctions comprennent : l'examen des cadres juridiques des membres du Forum mondial qui se sont engagés à mettre en œuvre la Norme sur l'EAR; l'évaluation de la question de savoir si les juridictions participantes ont adopté la législation nationale nécessaire; et l'évaluation de la mise en œuvre effective de la Norme sur l'EAR dans la pratique.

## La Journée internationale de l'enfant africain est célébrée par un engagement renouvelé à protéger les droits des enfants

La Journée internationale de l'enfant africain, célébrée chaque année le 16 juin, a été célébrée lors d'un événement commémoratif organisé par le Conseil national de l'enfance en collaboration avec le ministère de l'Egalité des Genres et de la protection de la famille à la station d'épuration de La Marie, à Vacoas. La Journée renouvelle l'engagement du gouvernement à faire en sorte que tous les enfants, quelle que soit leur origine, aient un accès égal à l'éducation et aux droits fondamentaux.

La ministre des Services Financiers et de la planification économique, Mme Jyoti Jeetun, le Secrétaire permanent du ministère de l'Egalité des Genres et de la protection de la famille, M. Jean Daniel Philippe Labonne, et la Médiatrice pour les enfants, Mme Aneeta Ghoorah, ont

été parmi les principaux participants. Le thème choisi par l'Union africaine est « Assurer l'accès universel à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour chaque enfant en Afrique ». Une exposition a également été organisée sur le thème local « Zanfani Moris : Akter kle dan proteksion dilo ek lanvironman », visant à donner aux enfants les moyens de devenir des agents du changement pour relever les défis liés au climat et promouvoir la gérance de l'environnement.

Quelque 40 élèves de l'école publique Sir Veerasamy Ringadoo, de l'école publique Rose Belle North, de l'école secondaire publique Renganaden Seeneevassen et de l'école secondaire publique Ebène participant à l'exposition ont reçu des prix à cette occasion. S'adressant aux étudiants, M. Labonne a souligné la signification historique de la



Journée, qui a été établie en mémoire du soulèvement de Soweto de 1976, lorsque les étudiants noirs de Soweto, en Afrique du Sud, ont protesté contre les systèmes éducatifs inférieurs sous l'apartheid. Il a noté que la Journée était un hommage au courage et à la résilience des enfants et qu'elle offrait l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis dans la promotion et la protection des droits des enfants sur le continent africain.

Le gouvernement, a-t-il souligné, reste fermement résolu à protéger les droits et le bien-être de chaque enfant en garantissant l'accès à une éducation de qualité, la protection contre toutes les formes de violence et l'égalité des chances qui

permettent aux enfants de réaliser leur plein potentiel. Il a en outre exhorté les enfants à jouer un rôle significatif dans la préservation des ressources en eau, la protection de l'environnement et la promotion du développement durable, en particulier dans le contexte des changements climatiques.

M. Labonne a également souligné que les enfants ont la capacité d'influencer des changements positifs au sein de leurs communautés et peuvent servir d'ambassadeurs pour une gestion responsable des ressources naturelles, contribuant ainsi à la création d'une île Maurice plus durable, inclusive et résiliente.



# Le National Innovation Challenge célèbre la créativité et renforce la vision de Maurice pour une culture de l'innovation

La cérémonie de remise des prix du Défi national de l'innovation (NIC) a eu lieu le samedi 13 juin 2026, au Trianon Convention Centre, pour reconnaître les réalisations remarquables des finalistes et des participants. L'événement a mis en évidence leur créativité, leur innovation et leur engagement à développer des solutions pratiques qui contribuent à relever les défis nationaux et à favoriser le développement durable de Maurice.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la science et de la recherche, le Dr Kaviraj Sharma Sukon, des membres de l'Assemblée Nationale et du corps diplomatique, des dirigeants des secteurs public et privé et plusieurs personnalités étaient présents.

Dans son allocution, le ministre a souligné que le NIC a évolué au-delà d'une simple compétition pour devenir un moteur clé de la transformation, servant de plateforme pour identifier, nourrir et mettre en valeur les talents innovants des Mauriciens. Il a souligné que, dans un environnement mondial de plus en plus dynamique et compétitif, l'innova-



tion n'est plus une option mais un impératif stratégique pour Maurice.

Le ministre a souligné la nécessité de favoriser la créativité, l'adaptabilité, la recherche et la collaboration afin de renforcer la résilience du pays, d'améliorer sa compétitivité et de soutenir le développement durable. Il a rappelé que la recherche et l'innovation ont été placées parmi les priorités nationales, avec une vision claire de faire de l'innovation un pilier clé de l'économie mauricienne et un moteur du progrès scientifique, technologique et socio-économique.

La transformation du Conseil mauricien de la recherche et de l'innovation (MRIC) en Institut national de recherche et d'innovation a également été soulignée par le ministre. Selon lui, ce nouveau cadre renforcera encore le rôle du CNI en créant un parcours plus solide, de la génération d'idées et de l'identification des talents au mentorat, au développement et à la transformation des idées en solutions, produits et services percutants.

Le ministre a également mentionné la création d'un Bureau de diplomatie scientifique, qui contribuera à renforcer les liens de Maurice avec les réseaux régionaux et internationaux de recherche et d'innovation. Il a également sur la

recherche et la vulgarisation de l'innovation, en tant que facteur clé permettant aux institutions d'identifier les idées et les talents innovants au niveau communautaire, de les soutenir et de veiller à ce que les initiatives prometteuses reçoivent les orientations et la visibilité nécessaires.

« Le NIC a également acquis une reconnaissance internationale, le MRIC ayant reçu le Global Distinguished Innovator Award 2024 et le Public Service Excellence Award 2025, soulignant la capacité de Maurice à développer des programmes publics innovants et percutants », a-t-il souligné. Le ministre Sukon a donc réaffirmé son engagement à faire de l'innovation une culture nationale et un moteur de la transformation future de Maurice.

Les lauréats de cette édition sont les suivants :

## Défi Innovation junior – Catégorie Jeune innovateur

Lauréat : Projet : Système de sécurité routière et inversée intelligent par IA utilisant PictoBlox et Arduino. Membre de l'équipe : Nehaan Ameerun Deuxième Prix : Projet : Green Remedies Project. Membre de l'équipe : Runglall Parinita Troisième prix : Projet : Green Energy Kitchen. Membre de l'équipe : Rudhr Boojnan Prix spécial du jury : Projet : Conversion de vieux produits en carton en un panier de rangement élégant et utile. Membre de l'équipe : Bhuvaneshi Devi Moonean People's Choice Award : Project : Building and Testing a Solar-Powered Water Purification System. Membre de l'équipe Aarnav Anand Ranshsingh Roopun

## Défi Innovation junior – Rising Innovator Catégorie

Lauréat : Projet : HABYT (Habitudes et Équilibre pour la Jeunesse Tech), une affiche interactive hybride. Membre de l'équipe : Kylian Theo Emmanuel Razaze Deuxième prix : Projet : Kipri – Comparaison des prix App. Membre de l'équipe : Mateen Currimjee Troisième Prix : Projet : LifeLoop. Membres de l'équipe : Lylou Kurazj et Nara Kuraj Prix spécial du jury : Projet : Réaffectation des biens et combler le fossé entre les riches et les pauvres et les nécessiteux. Membre de l'équipe : Sudarshini SahyPeople's Choice Award : Project : Hydroyard Smart Gardening and Composting. Membres de l'équipe : Mishka Sobul, Gigyasha Dowlot.

## Défi Innovation Rodrigues et les Îles extérieures

Lauréat : Projet : Hydroponie Organique. Membre de l'équipe : Mr Ange Julien Colin Prix spécial du jury : Projet : Panier de qualité Rodrigues. Membre de l'équipe : Mr Jean Clément Emilien People's Choice Award : Project : Hydroponie Organique Membre de l'équipe Mr Ange Julien Colin

## Défi national de l'innovation - Général

Gagnant : Projet : Crime Vision : Détection de la criminalité en temps réel alimentée par l'IA. Membre de l'équipe : Dr Nevin Vunka Jungum Deuxième prix : Projet : Unité de récupération de chaleur du compost. Membre de l'équipe : Miss Namrata Matabudul Troisième prix : Projet : Système de diagnostic ECG automatisé alimenté par l'IA. Membre de l'équipe : Dr Divraj Kumar Ramburran Prix du jury : Projet : Ti Bazar : un centre numérique pour les petits jardiniers. Membre de l'équipe : M. Roddy Curpen Prix du public : GABY MARINE Ai. Membre de l'équipe : Tulasidarsan Moorghen



## Le ministère de la Sécurité sociale célèbre un nouveau centenaire

Le ministère de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale a célébré, le samedi 13 juin 2026, au Brackwell Palace de Barlow, en l'honneur de Mme Marie Margot Armance, qui a eu 100 ans le 8 juin 2026.

Le ministre de l'Enseignement Supérieur, de la science et de la recherche, le Dr Kaviraj Sharma Sukon, le député Sandeep Prayag et d'autres personnalités étaient présents à l'événement.

À cette occasion, un chèque de 26 203 roupies, un bouquet de fleurs, une montre pour dames, divers ustensiles de cuisine, la médaille du centenaire et un certificat ont été remis à Mme Armance. En outre, le Fonds national de solidarité du Ministère de l'intégration sociale, de la sécurité sociale et de la solidarité nationale a offert un chèque de 10 000 roupies à la nouvelle centenaire, tandis que le Conseil des personnes âgées lui a remis des cadeaux. Mauritius Telecom a également fourni à Mme Armance un service téléphonique spécial. Outre la pension de retraite de



base, le ministère lui verse les prestations mensuelles suivantes : prestation de retraite sociale; prestation pour personnes gravement handicapées; allocation de soutien du revenu; et visite à domicile d'un médecin.

Mme Marie Margot Armance est née à Amaury dans une famille de cinq filles et d'un fils, dont elle est la seule survivante. Son père travaillait comme ouvrier et sa mère était femme au foyer. Elle a fréquenté l'école jusqu'au niveau II.

Elle était mariée à M. Auguste Armance, menuisier à Mon Loisir

Sucre Estate, décédé en 1999.

Mme Armance est une femme au foyer qui élevait également de la volaille et faisait de la confection de vêtements pour joindre les deux bouts. Le couple a eu 11 enfants, quatre fils et sept filles, dont deux sont décédés.

Mme Armance a 22 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants.

La centenaire attribue sa longévité à la discipline et à un mode de vie harmonieux, guidé par les vertus de « l'empathie, la tolérance et l'acceptation ».

SALE BY LICITATION

Take notice that on **Thursday the 02<sup>nd</sup> day of July 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land situate in the district Black River place called Cascavelle/Xavier, of the extent of **400m<sup>2</sup>** bearing Lot No. 200, as evidenced by title deed duly registered and transcribed on 30/01/2015 in TV 201501/001147, and which is bounded as follows:- *Vers le Nord, par le Lot No.201, sur vingt-cinq mètres et quatre centimètres (25.04m); Vers Est, par les réserves d'un mètre et cinquante centimètres (1.50m) de large longeant un chemin commun de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) sur une longueur développée de dix-neuf mètres et dix centimètres (19.10m). Il est crée un droit de passage au profil de la portion présentement décrite sur les dites réserves pour accéder au dit chemin; Vers le Sud, par des réserves longeant le Cascavelle Branch Road sur deux lignes mesurant respectivement cinq mètres et quatre-vingt-dix-huit centimètres (5.98m) et dix-sept mètres et seize centimètres (17.16m). il est crée un droit de passage au profit de la portion présentement décrite sur les dites réserves pour accéder au dit chemin; Vers l'Ouest, par le Lot No. 199, sur onze mètres et soixante-cinq centimètres (11.65m).* There exists a concrete residential building on the said portion of land which is provided with water and electricity supplies and which is currently occupied by the Respondent. Ariel Anne-Marie Bianca MIRLIFLORE and **Jean Claudeney AGATHE** each owns 50% of the undivided rights of the said immovable property and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of Ariel Anne-Marie Bianca MIRLIFLORE against Jean Claudeney AGATHE.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations  
Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of June 2026  
**Me. Pazany THANDARAYAN**  
**Of 303-305, 2<sup>nd</sup> floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis**  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

SALE BY LICITATION

Take notice that on the **Thursday the 22<sup>nd</sup> day of October, 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of a portion of land of the extent of **42 square toises** situate in the District of Port Louis situate in the District of Port Louis, Faubourg de L'Est, Impasse Nyon No. 16 (F) as per title deed duly transcribed in volume TV 1276 No. 174, bounded as follows:- *“d'un côté, par le bord d'un chemin de sortie de six pieds de large, sur quarante pieds neuf pouces; du second côté, par M.Jannoo, unmur en blocs de ciment apptenant au dit Sieur Jannoo entre, sur trente six pieds; du troisième côté, par les réserves de la rive gauche du Ruisseau La Paix, sur trente neuf pieds; du quatrième et dernier côté, par Abdool Latiff Nuckchady, un mur en blocs de ciment appartenant aujourd'hui à mon requérant, sur trente sept pieds six pouces.* There exists on the aforesaid portion of land a one storey concrete house under slab with water and electrical installations and together with all that may depend or form part thereof without exception or reservation. **The said sale is prosecuted at the request of Mohammud Noorani JAUFORALLY of United Kingdom presently residing at 27, Morcellement Sheik Dawood, Terre Rouge, Mauritius against (1) Mahmad Cader JAUFORALLY of 91, Alambic Road, Terre Rouge and (2) Mohamad Fayaz JAUFORALLY of Gazelle Street, Terre Rouge.** All Parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of June 2026.  
**Me. Anwar Abbasakoor**  
**Of No.9, Sir Virgil Naz Street, Port Louis.**  
**Attorney in Charge of the Sale.**

CHANGE OF NAME

Notice is hereby given that **Mr. Chi Nien LI KWET PIN**, electing his legal domicile in the office of **Me. Emily LAM CHIOU YEE, Attorney at Law** of 702, Chancery House, Lislet Geoffroy St, Port Louis, has applied to the Honourable Attorney General for leave to change his names **Chi Nien** into that of **Ian**, so that in the future, he shall bear the name and surname of **Ian LI KWET PIN**. Objections, if any, should be filed in the Registry of the office of the Attorney General within a period of **28 days** as from date of publication of the said notice in the papers.

Dated this 10<sup>th</sup> day of June 2026.  
**Mr. Chi Nien LI KWET PIN**  
**Applicant**

**Iran et États-Unis sont convenus d'un accord pour mettre fin à près de quatre mois de guerre, ouvrant la voie à des négociations sur le programme nucléaire de la République islamique et la levée des sanctions.** Peu de détails ont été officiellement publiés, mais les médias iraniens ont diffusé ce qu'ils présentent comme des éléments de l'accord en 14 points. Avant l'annonce,

LEGAL NOTICE  
IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS  
(Before the Family Division)

In the matter of:  
**Khalid BEMAT** **PETITIONER (H)**  
v/s  
**Bibi Reshma MOHAMDALLY** **RESPONDENT (W)**

**NOTICE OF TRIAL**  
In compliance with an order made on the 30/09/2025 by His Lordship, the Honourable R. SEEBALUCK, Judge of the Supreme Court, the abovenamed Petitioner has been authorised to effect substituted service by way of publication. **TAKE NOTICE** you, the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same, that the abovenamed Petitioner has caused a petition for divorce to be entered against you before the Supreme Court (Family Division) and that the above matter now been fixed for **MERITS on Tuesday the 08<sup>th</sup> day of September 2026 at 10.00 hrs, before the Supreme Court House (Family Division),** situate at c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis. **NOW TAKE FURTHER NOTICE** that you, the abovenamed Respondent, are hereby required, called upon and summoned to be and appear of the above Court on the aforesaid date and hour to show cause if any as to why the order prayed for, should not be made by the Court. **WARNING YOU**, that the abovenamed Petitioner shall proceed with the above matter whether you be present or not.

Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of June 2026.  
**ME. B. ARZINA PEEROO**  
**of Suite 404, 3<sup>rd</sup> Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.**  
**Attorney for the Petitioner instructing Me. Shyam MARAYE of Counsel.**

SALE BY LICITATION

Take notice that on **Thursday the 02<sup>nd</sup> day of July 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property, viz:- A plot of land of the extent of the extent of **140.85 m<sup>2</sup>** situate at No 4, Rue A, Cité Atlee, Forest Side, the whole morefully described in title deed registered and transcribed on 8<sup>th</sup> April 2011 in TV 3659/77. There exists a one storey residential building on the said plot of land. All that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of (i)Widow Marie Sylvie Beverlee CHELVAN (born LASCIE), also called Sylvie Beverlee CHELVAN (born LASCIE), the widow of late Antoine France CHELVAN, (ii) Jacques Anthony CHELVAN, (iii) Michael Eddy CHELVAN, (iv) Marinette Lydween CHATON (born CHELVAN), (v) Louis Pierre MARTINGALE, (vi) Beatrice Reine Marie VENKATASAMI (born MARTINGALE), (vii) Louis Jean-Francois MARTINGALE, (viii) Marie Cyndia CARVER (born MARTINGALE) (ix) Desiree Marie-Lourdes VILBRUN (born GHOORBIN), (x) Louis Gerard GHOORBIN, (xi) Mario Robert Bernard GHOORBIN, and (xii) Jacquelin Bertrand GHOORBIN against (i) Marie Shirley ELLAPEN (born CHELVAN), (ii) Jean Eddy CHELVAN and (iii) Kaniamah CHELVAN, the widow of late Louis Roland CHELVAN.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations  
Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of June 2026.  
**Me. Pazany THANDARAYAN**  
**Of 2<sup>nd</sup> floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis**  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

Après 200 jours de guerre

L'Iran et les États-Unis mettent fin aux opérations militaires

le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, avait déclaré que les détails ne seraient rendus publics qu'une fois le texte signé. L'agence de presse iranienne Mehr a republié ce qu'elle présente comme le cadre de l'accord, précisant qu'il ne s'agissait pas du texte final. Selon Mehr, il prévoit un « arrêt permanent et immédiat de la guerre sur tous les fronts, y compris au Liban ». Il stipule également la libération de 24 milliards de dollars d'avoirs iraniens gelés pendant une période de 60 jours, dont la moitié de cette somme avant le début des pourparlers. Le projet prévoit aussi la suspension des sanctions sur la vente de pétrole iranien, de produits pétrochimiques et de leurs dérivés. Les États-Unis devront lever le blocus naval de ses ports et côtes, en place depuis le 13 avril, et retirer leurs forces des abords de l'Iran. Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Kazem Gharibabadi, a déclaré que les pourparlers finaux ne commenceraient qu'après que les États-Unis aient rempli des engagements clés, notamment la fin du blocus naval, celle des opérations militaires et la libération des fonds iraniens bloqués. « Une fois ces engagements urgents exécutés, nous entrerons immédiatement en négociations », a-t-il déclaré à la télévision d'État. Le président américain a déclaré sur son réseau Truth Social que le très stratégique détroit d'Ormuz serait rouvert « sans péage ». Mehr a indiqué que l'Iran rouvrirait la voie maritime « dans un délai de 30 jours selon des modalités iraniennes », sans autres précisions. L'agence de presse iranienne Fars a déclaré lundi que Téhéran avait ajouté l'imposition de frais de services maritimes à Ormuz dans les derniers instants des négociations. « L'utilisation du terme "services maritimes" signifie que Washington a accepté que des frais soient versés à l'Iran », a-t-elle ajouté, citant une « source informée ». Vendredi, Abbas Araghchi avait admis que la perception de péages n'était pas compatible avec le droit international, ajoutant que l'Iran facturerait ses frais dans un dispositif mis en œuvre avec Oman.

SALE BY LICITATION

Take notice that on **Thursday the 02<sup>nd</sup> day of July 2026 at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property viz:- **Ashvin BOODHOO and Lakshmi BHEEKHARY** are co-owners of a bare portion of land of the extent of **315.50m<sup>2</sup>** situate in the district Pamplemousses place called Khoyratty, the whole morefully described in title deed registered and transcribed on 01/07/2021 in TV 202107/000063, and which is bounded as follows:- *Vers le Nord, par Babita Boodhoo, sur dix huit metres quarante centimetres; Vers l'Est, partie par Sookwareea Boodhoo et partie par Saveetree Boodhoo, sur une longueur totale mesurant dix sept metres trente huit centimetres; Vers le Sud, par le Lot No 2 (surplus), sur dix huit metres quarante quatre centimetres et Vers l'Ouest, par un chemin de trois metres soixante six centimetres de large, une reserve d'un metre cinquante centimetres de large entre, sur dix sept metres cinquante cinq centimetres.* There is no building on the aforesaid land. **Ashvin BOODHOO and Lakshmi BHEEKHARY** each owns 50% of the undivided rights of the said immovable property and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of Ashvin BOODHOO against Lakshmi BHEEKHARY.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations  
Dated at Port Louis, this 15<sup>th</sup> day of June 2026.

**Me. Pazany THANDARAYAN**  
**Of 303-305, 2<sup>nd</sup> floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis,**  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

# L'Iran pourrait reclamer un frais maritimes pour le passage dans le détroit d'Ormuz... Macron s'oppose à tout « péage »

Une clause de dernière minute qui ravive les tensions. La perspective d'une reprise progressive du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz se heurte à une nouvelle controverse. Selon l'agence iranienne Fars, Téhéran aurait introduit au dernier moment dans les négociations avec Washington une disposition prévoyant l'instauration de redevances pour les navires empruntant cette voie stratégique.

Cette annonce intervient alors que les discussions entre les États-Unis et l'Iran semblent proches d'aboutir à un accord destiné à mettre fin au conflit en cours et à rétablir la libre circulation maritime

**SALE BY LEVY**  
**LEVY MOC 60/2026**  
Notice is hereby given that on **Thursday the 16<sup>th</sup> of July 2026 at 13.30hrs** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius, situate at Courtroom No.23, 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of:  
  
**MAURITIUS HOUSING COMPANY LTD (also known as MHC Ltd)**, represented by its General Manager, of MHC Building, Reverend Jean Lebrun Street, Port-Louis.  
  
**Plaintiff/Seizing Creditor**  
  
v/s  
**1.Mr. Deenesh SEEHARRY,**  
**2.Mrs. Nishta DOMAH, the lawful wife of .Mr. Deenesh SEEHARRY, and**  
**3.Mr. Narotam SEEHARRY,**  
- All of them residing at Robinson Road, Curepipe  
  
**Defendants/Seizing Debtors**  
of the following immovable property:  
Une portion de terrain de la contenance de **huit perches et quart (8¼P)** soit **trois cent quarante-huit et vingt-deux centièmes de mètres carrées (348.22m<sup>2</sup>)**, située au quartier des **Plaines Wilhems**, lieudit **La Foret**, et bornée d'après un rapport de description dressé par Monsieur M.M.A.S. SAPET, ancien arpenteur juré, le 06/11/1950, enregistré au Reg.LS 18 No.9559, comme suit:  
**D'un côté**, par un chemin commun sur soixante pieds (60') [ou 19.48m];  
**Du second côté**, par divers propriétaires sur cinquante-cinq pieds (55') [ou 17.86m],  
**Du troisième côté**, par le Lot attribué à Haywantee SEEHORRY, sur soixante pieds (60') [ou 19.48m],  
**Et du quatrième côté**, par un chemin commun de huit pieds (8') [ou 2.60m] servant de passage à tous les acquéreurs sur cinquante-cinq pieds (55') [ou 17.86m].  
La mesure employée est le pieds français.  
Ensemble tout ce qui peut en dépendre et en faire partie sans aucune exception ni réserve.  
Suivant contrat de vente de droits indivis, dépendant de la succession de Monsieur Roopdass SEEHORRY aussi appelé Monsieur Roopdass SEEHARRY, décédé le 01/10/1968, dressé par Me. J. André CHAILLET, ancien Notaire, le 19/05/1975, enregistré et transcrit le 28/05/1975 au **Vol.TV 1288/95**, Madame Bagbathee AUND00 (veuve en premières noces et non-remariée de Monsieur Roopdass SEEHARRY) a vendu à ses enfants, Monsieur Moolsankar SEEHARRY (alors célibataire) et autres, tous les droits indivis généralement quelconques lui appartenant dans une portion de terrain de la contenance de vingt-neuf perches carrés et demie (29½P) et ce pour le prix principal de trois mille roupies (Rs.3,000) quittance au dit contrat.  
Et par ces mêmes présentes, ils ont procédé au partage en nature et il a été attribué à **Monsieur Moolsankar SEEHARRY** dans ladite portion de terrain de la contenance de trois cent quarante-huit et vingt-deux centièmes de mètres carrés (348.22m<sup>2</sup>) la dite portion de terrain ci-dessus désignée.  
Ledit partage a été fait de droit de but à but, sans soulte ni retour de part ni d'autre.  
The whole morefully explained in an authentic deed drawn up by Mr. J. Andre CHAILLET, Notary, dated 19/05/1975, duly registered and transcribed on 28/05/1975 in **Vol.TV 1288/95**.  
There exists on the above-described property one storeyed residential building together with electricity and water supplies.  
PIN Number: 1743540137  
  
All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their right before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.  
  
Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 15/06/2026.  
**Bhomitrajeet RAMLOCHUND**  
**Dentons (Mauritius) LLP**  
Of Les Jamalacs Building, Vieux Conseil Street (opp. Port Louis Theatre), Port Louis.  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

**SALE BY LEVY**  
**LEVY MOC 34/2026**  
Notice is hereby given that on **Thursday the 12<sup>th</sup> of November 2026 at 13.30hrs** shall take place before the Master's Bar of the Supreme Court of Mauritius, situate at Courtroom No.23, 2<sup>nd</sup> Floor, New Supreme Court Building, corner Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY** prosecuted at the request of:  
  
**Absa Bank (Mauritius) Limited**, represented by its General Manager, of Absa House, 68-68A Cybercity, Ebene.  
  
**Plaintiff**  
  
V/s  
  
**1.Mr. Rajesh APPALASAWMY, and**  
**2.Mrs. Almale KATHAN, the lawful wife of Mr. Rajesh APPALASAWMY,**  
both residing at Nanka Road, Bramsthan, Flacq.  
  
**Defendants**  
of the following immovable property:  
A plot of land of an extent of **11.75P (eleven decimal seventy-five perches) or 495.95m<sup>2</sup> (four hundred and ninety-five decimal ninety-five square metres)**, (being **Lot No.G6**) situate at **Rose Belle** in the district of **Grand Port** and bounded as per report drawn up by Mr. Leon SIOU, ex S.L.S, dated 19.09.1979, registered in Reg.A.427 No.212, as follows:  
**On the first side**, by a common road, on 21.41m (twenty-one decimal forty-one metres).  
**On the second side**, by Lot G7, on 26.97m (twenty-six decimal ninety-seven metres).  
**On the third side**, by Rose Belle Estate, on 16.15m (sixteen decimal fifteen metres).  
**And on the fourth side**, by Lot G5, on a broken line in three parts, the first, 2.74m (two decimal seventy-four metres), the second 1.93m (one decimal ninety-three metres) and the third on 22.56m (twenty-two decimal fifty six metres).  
Together with the building/s existing or which may in future exist thereon and all the appurtenances thereof generally whatsoever without any exception or reservation.  
The whole morefully explained in an authentic deed drawn up by Notary, Mr. Roger Clency DHOORAH, dated 19/09/2005 and 05/10/2005, duly registered and transcribed on 12/10/2005 in **Vol.TV5969/73**.  
There exists on the above-described property a concrete building under slab, provided with water and electricity supplies, together with a porch under corrugated iron sheets.  
All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must exercise their right before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.  
  
Under all legal reservations.  
Dated at Port Louis, this 15/06/2026  
**Sivakumaren MARDEMOOTOO**  
**Dentons (Mauritius) LLP**  
Of Les Jamalacs Building, Vieux Conseil Street (opp. Port Louis Theatre), Port Louis.  
**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

dans la région.  
Face aux critiques internationales, les autorités iraniennes contestent toutefois l'existence d'un système de « péage » au sens strict. Lors de son point presse hebdomadaire, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Esmail Baghaï, a assuré que son pays ne cherchait pas à instaurer un droit de passage.  
**Emmanuel Macron dénonce un précédent contraire au droit international**  
Cette distinction sémantique n'a pas convaincu Emmanuel Macron. Interrogé par TF1, le président français a estimé que l'Iran « jouait sur les mots » et a exprimé son opposition à toute forme de tarification du transit maritime dans le détroit.  
« C'est une bonne chose » que les négociations progressent, a d'abord souligné le chef de l'État, avant d'insister sur la nécessité de garantir une réouverture durable de la voie maritime.  
« Je souhaite que l'accord entre les États-Unis et l'Iran soit une réalité, pour qu'Ormuz puisse rouvrir de manière pacifique et que le trafic puisse reprendre », précise -t-il.  
Mais Paris refuse catégoriquement l'idée d'un droit de passage, même déguisé sous forme de frais de service. « Ce n'est pas du tout ce que l'on souhaite parce que cela crée un précédent. On va aussi en discuter pendant le G7. Ce n'est pas conforme au droit international. On va tout faire pour qu'il n'y ait pas de péages », a averti Emmanuel Macron.  
Le président français a également souligné que les déclarations iraniennes nécessitaient des clarifications. Pour Paris, l'urgence demeure avant tout la sécurisation du trafic maritime. « Déjà, la pri-

orité, c'est de le rouvrir, c'est faire sortir les centaines de bateaux, de porte-conteneurs, de tankers, ainsi que les équipages », a insisté le chef de l'État.

**Le G7 appelé à réfléchir à des alternatives à Ormuz**  
Au-delà de la gestion immédiate de la crise, Emmanuel Macron estime que les pays du G7 doivent tirer les leçons de cet épisode en réduisant leur dépendance à l'un des passages maritimes les plus stratégiques de la planète.  
Le président français a notamment évoqué le développement d'infrastructures énergétiques alternatives, notamment des gazoducs et oléoducs reliant les zones de production du Golfe aux marchés internationaux sans passer par Ormuz.  
L'objectif est de diversifier les routes d'exportation du pétrole et du gaz, afin de limiter l'impact économique et géopolitique d'une éventuelle nouvelle fermeture du détroit.

**Washington privilégie une ouverture sans péage**  
Du côté américain, Donald Trump n'a pas confirmé l'existence d'un mécanisme de paiement dans le futur accord avec l'Iran. Sur son réseau Truth Social, le président américain a toutefois affirmé que la circulation maritime commençait déjà à reprendre.  
« Les navires commencent à quitter le détroit d'Ormuz, beaucoup chargés de pétrole. Ils empruntent la route du Sud, qui est totalement sûre et préservée. D'autres voies de navigation sont également possibles. »

**NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION**  
**NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE**  
Take notice that I Beeneswaree Bungsy will apply to the District Council of Flacq for a Building and Land Use Permit for construction on a structure to be used as multi-purpose hall at Jaggarnath road Sebastopol. Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

**NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION**  
**NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE**  
Take notice that JUN TUNING CO Ltd will apply to the District Council of flacq for a Permit for Construction of a workshop for automotive repairs and body repairs (panel beating and paint) workshop at Pascal Road Brisee Verdiere with the Installation of Industrial engines: 1 Air compressor 1000 W, 1 Grinder 500 W, 1 Drilling machine, 500W, 1 Polisher 500 W, 1 Welding machine 1000W, and 1 Paint Booth 3 KW. Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

**NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION**  
**NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE**  
Take notice that I Resma Bhagirath will apply to the District Council of Flacq for a Building and Land Use Permit for Conversion of part of existing building at ground floor into Genral Retailer's shop FS & NFS and Dealer in ready made goods ar Royal Road Bramsthan  
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

**NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION**  
**NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE**  
Take notice that I Shehzadaa Jumon will apply to the District Council of Flacq for a Building and Land Use Permit for construction of concrete building to be used as follows: at lower ground floor(parking), upper ground floor (General Retailer shop/ tourist residence, First & second floors (Tourist Residence), at Trou d'Eau Douce road Bel Air Riviere Seche  
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

**NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION**  
**NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE**  
Take notice that I Shehzadaa Jumon will apply to the District Council of Flacq for a Building and Land Use Permit for construction of concrete building at ground floor to be used as Dormitory at off- Royal Road Bel Air Riviere Seche  
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

## Coupe du Monde

Allemagne 7 Curaçao 1

# La Mannschaft retrouve son visage écrasant

L'Allemagne a réussi son entrée dans la Coupe du monde en dominant largement Curaçao (7-1), ce dimanche à Houston, lors de la 1ère journée du groupe E.

Dans un NRG Stadium couvert, la Nationalmannschaft entrait fort dans son Mondial. Très vite installée dans le camp adverse, l'équipe de Julian Nagelsmann trouvait la faille sur un bel échange entre Wirtz et Nmecha à l'entrée de la surface. Le milieu du Borussia Dortmund, sans opposition, enroulait une frappe du droit pour tromper Room et lancer idéalement l'Allemagne (1-0, 6e). Derrière, la domination allemande se poursuivait avec plusieurs situations pour Nmecha, Sané puis Wirtz, mais Curaçao, longtemps acculé, restait en vie grâce à son gardien et à une défense courageuse.

Contre toute attente, le Petit Poucet de ce Mondial profitait d'un temps faible allemand pour écrire son histoire. Sur un ballon mal dégagé, Comenencia déclenchait une frappe du gauche, déviée par Kimmich, qui trompait Neuer (1-1, 21e). Secouée, l'Allemagne repartait à l'assaut : après une superbe claquette de Room devant Schlotterbeck, le défenseur de Dortmund marquait finalement de la tête sur un corner parfait de Brown (2-1, 38e). Dans le temps additionnel, Bazoer accrochait Nmecha dans



la surface et Havertz transformait le penalty pour donner plus d'air aux Allemands avant la pause (3-1, 45e+5).

Au retour des vestiaires, l'Allemagne tuait rapidement le suspense. Servi par Kimmich dans la profondeur, Musiala croisait parfaitement sa frappe pour creuser l'écart (4-1, 47e). Curaçao tentait encore de répondre, avec une tête non cadrée de Leandro Bacuna puis un but logiquement refusé pour hors-jeu,

mais l'écart devenait trop important. Dans le même temps, Room évitait une correction encore plus lourde devant Nmecha, tandis que Sané illustrait les imperfections allemandes en gâchant une énorme occasion après un contrôle pourtant remarquable.

La fin de match tournait ensuite à la démonstration. Entré en jeu à la place de Musiala, Undav se signalait immédiatement avec une déviation inspirée pour Brown, auteur d'une reprise croisée

victorieuse pour son premier but en sélection (5-1, 68e). Puis Kimmich, en position idéale pour frapper, choisissait de servir Undav, qui concluait dans le but vide pour alourdir encore le score (6-1, 78e).

Très actif après son entrée, l'attaquant de Stuttgart lançait ensuite Havertz dans la profondeur, et l'avant-centre allemand résistait au retour d'Obispo avant de piquer son ballon devant Room (7-1, 88e). Logique respectée.

Côte d'Ivoire 1 l'Équateur 0

# La Côte d'Ivoire et Amad Diallo font plier l'Équateur

Les matchs amicaux pour se préparer à une Coupe du monde servent à quelque chose. C'est la leçon à tirer, entre autres, de ce match plaisant à souhait entre la Côte d'Ivoire et l'Équateur. Les Éléphants ont fait CTRL C + CTRL V (copié-collé pour les galériens en raccourcis clavier) du but de la gagne contre l'équipe de France pour faire plier la Tri et éviter le premier 0-0 du Mondial dans une rencontre qui méritait bien un pion. Cette fois, ce n'était pas Guela Doué au centre, mais Wilfried Singo après un déboulé monstrueux. À la conclusion, Amad Diallo : le mister clutch de la Côte d'Ivoire a remis ça, du gauche, pour faire exploser tout un peuple, offrir la victoire à son équipe et rapprocher ce beau monde des seizièmes de finale. Une bien belle manière de faire son retour en Coupe du monde, douze ans plus tard.



Les deux équipes auront en tout cas eu le mérite de faire en sorte que les couche-tard restent éveillés en proposant un bon petit match de football. Même Jay-Z s'était pointé à Philadelphie pour rappeler qu'il n'y a pas que la NBA dans la vie des Étatsuniens ce mois-ci. Le rappeur aux dreadlocks n'était pas là pour le plaisir, mais bien pour soutenir le poulain de son agence Roc Nation, Yan Diomandé. Comme tout le monde, il s'est régalé devant la passe double con-

tact de la pépite ivoirienne. Comme tout bon businessman, il s'est frotté les mains en ayant une nouvelle confirmation qu'il tenait là un sacré morceau de joueur. Piero Hincapié ne dira pas le contraire. C'est vrai, Diomandé l'a fait souffrir, se montrant déroutant comme il sait l'être.

**Les coups de barre de l'Équateur**  
Les Éléphants ont eu quelques petites opportunités dans une première période

très animée (Seko Fofana, Bazoumana Touré, Elye Wahi), Wilfried Singo voulant même rester fidèle à sa réputation de mec chokbar en tentant un retourné fou, mais pas cadré, dans la surface (45e+2). Il ne faut cependant pas se tromper : l'Équateur avait commencé plus vite et plus fort. La Tri n'a pas été vernie. Elle a touché trois fois les montants : un pétard de John Yeboah sur la barre (24e), également trouvée par le pied ouvert d'Alan Minda (30e), et

une tentative en angle très fermée d'Enner Valencia après une passe géniale de Gonzalo Plata (46e). En face, les Ivoiriens ont géré cette souffrance en répondant physiquement, parfois un peu trop, puisqu'ils ont ramassé trois biscottes en une dizaine de minutes (Fofana, Franck Kessié, Guela Doué).

Ces avertissements n'ont pas fait reculer la Côte d'Ivoire. Seko Fofana non plus : le Rennais, en grande difficulté avant la pause, a monté le curseur après l'entracte comme toute son équipe. Ce n'était plus le même Équateur en face et les occasions étaient ivoiriennes. C'était au tour de la bande d'Émerse Faé de faire connaissance avec cette fameuse barre transversale de ce côté du terrain.

Cette fois, Elye Wahi s'y est frotté en reprenant à l'instinct un centre de Diomandé (52e), qui a continué son show sans toutefois régler la mire (50e, 58e). Les coups de barre, c'était aussi dans le canapé, sans pour autant piquer du nez et rater les petites révoltes lancées par Vite et Plata (56e, 69e) ou la glissade de Willian Pacheco sans conséquence désastreuse (75e). La cape du héros était réservée à Diallo, entré peu avant l'heure de jeu. Une chose est sûre : samedi prochain, l'Allemagne surveillera le bonhomme de près en cas de centre en retrait dans les dernières minutes.

## Coupe du Monde

Suède 5 Tunisie 1

# Victoire écrasante de la Suède face à la Tunisie

Les débuts de Graham Potter à la tête de la Suède lors de la Coupe du monde ont été idylliques sur le terrain, mais l'ancien entraîneur de Chelsea a terminé la rencontre avec l'oreille en sang après une victoire écrasante 5-1 contre la Tunisie. Si son équipe a pris les commandes du groupe F grâce à une performance offensive impitoyable, Potter a toutefois subi une blessure inexplicable lors des célébrations d'après-match.

La mystérieuse blessure de Potter vient assombrir cette victoire écrasante. Malgré l'euphorie suscitée par cette victoire écrasante à Monterrey, Potter s'est présenté à ses obligations d'après-match avec du sang visible à l'oreille droite. Le stratège, recruté pour redonner vie à une équipe suédoise qui avait connu des difficultés lors des phases de qualification, s'est dit perplexe quant à l'origine de cette blessure.

Interrogé sur l'incident, il a reconnu ne pas savoir exactement comment la blessure s'était produite, évoquant le chaos régnant sur la touche : « Je ne sais pas ce qui s'est passé. Quelqu'un m'a griffé ou mordu. Il va falloir que je regarde les images », a-t-il déclaré à Sportbladet. Malgré le choc de voir leur entraîneur ensanglanté, l'ambiance est restée festive, Potter insistant sur la performance impressionnante de son équipe.



Isak et Gyokeres ont surclassé la Tunisie. Sur la pelouse, le duo d'attaquants Alexander Isak-Viktor Gyokeres s'est avéré bien trop redoutable pour la sélection africaine. L'avant-centre de Liverpool, Isak, a joué le rôle de meneur, inscrivant un superbe but en solo puis offrant une passe décisive à Mattias Svanberg pour le quatrième, validé après consultation du VAR. Gyokeres, pensionnaire d'Arsenal, a lui aussi trouvé le chemin des filets, exploitant une erreur adverse provoquée

par le pressing incessant d'Isak.

Potter a rapidement félicité ses deux attaquants pour avoir imposé le tempo dès cette première sortie dans le groupe F. « Je pense que ce fut une soirée fantastique pour nous, un début fantastique », a-t-il déclaré. « Une performance solide qui a permis à Alex et Viktor de montrer leurs qualités, ce qu'ils ont fait. Nous avons été solides en défense, avons marqué des buts depuis le milieu de terrain et avons

effectué de bons remplacements. Je suis heureux pour les joueurs. Ils ont travaillé dur ces dernières semaines et ont fait de grands progrès. Tout le mérite leur revient. En tant qu'entraîneur, on sait quand l'équipe progresse, mais il faut aussi gagner. Nous n'avons pas été parfaits, mais nous savions que ce ne serait pas le cas. »

### Un retournement de situation remarquable pour Blagult

Ce 5-1 illustre la métamorphose impressionnante d'une sélection suédoise qui a failli ne pas prendre part à la compétition. Après une dernière place dans son groupe de qualification, derrière la Suisse, le Kosovo et la Slovaquie, la Suède a finalement décroché son billet pour la phase finale grâce aux barrages de la Ligue des Nations. Sous la houlette de Potter, elle a retrouvé son efficacité, le milieu de terrain de Brighton Yasin Ayari, d'origine tunisienne, y allant même d'un doublé éclatant.

Malgré l'ampleur du succès, le sélectionneur est resté modeste. « J'étais un peu déçu du but que nous avons encaissé, mais ça peut arriver. Nous avons fait preuve de maturité en deuxième mi-temps, surtout compte tenu de notre manque d'expérience en Coupe du monde », a-t-il analysé. Cette brève défaillance a permis à Omar Rekik de sauver l'honneur pour la Tunisie, mais ce but n'a été qu'une maigre consolation, la Suède ayant contrôlé les dernières minutes de la rencontre.

Pays-Bas 2 Japon 2

# Les Pays-Bas et le Japon se neutralisent après un match à rebondissements

Une première chose : un match avec les Pays-Bas dans leur tenue orange est toujours un plaisir pour les yeux amateurs de contrastes. Une deuxième : ne jamais aller se coucher après une première période sans saveur. Une troisième : ce n'est pas aujourd'hui que les Néerlandais auront perdu un match de Coupe du monde dans le temps réglementaire — ce n'est plus arrivé depuis 2006. Pour leur entrée dans ce Mondial, les Oranje n'ont pas non plus gagné, concédant le nul dans les derniers instants contre le Japon, qu'ils avaient mis deux fois dans le rétro (2-2) dans un deuxième acte à rebondisse-

ments. On en redemande.

### Petits trots

Le nouveau chouchou de la Roma n'a pas perdu de temps pour montrer qu'il s'était bien acclimaté à sa vie de numéro 9 : un bon contrôle dos au but dans la surface et un bon enchaînement en pivot pour faire briller Zion Suzuki (3e). On pensait que le ton était donné, les deux équipes allaient nous en faire voir de toutes les couleurs... Non, car le Japon s'est dit que la bonne idée était de fermer l'axe, tout en laissant les Oranje faire joujou avec la balle ronde sans trop savoir comment

se montrer dangereux.

Shōgo Taniguchi s'est chargé d'enquiquiner Malen, pourtant laissé trop souvent seul sur les coups de pied arrêtés néerlandais, l'attaquant claquant deux têtes bien gérées par Suzuki (34e, 45e+3). L'ennui avait déjà pointé le bout de son nez, entre le manque d'inspi des hommes de Ronald Koeman et le bloc bas plutôt décevant des Japonais. Les Samurai Blue n'avaient pas envie d'épater la galerie, à part peut-être ce bon vieux Keito Nakamura. Le Rémois a shooté une bouteille de Powerade à côté des filets (43e), avant qu'Ayase Ueda ne s'occupe de les faire trembler sans marquer (45e).

### Van Dijk comme un iceberg

C'était l'heure du début d'une longue pause fraîcheur provoquée par un iceberg, mais les fans de foot avaient surtout besoin d'un but. D'un Virgil van Dijk, en fait. Le défenseur qui fêtera ses 35 ans le mois prochain a surgi au bon moment, dans le bon timing esuré un très bon centre d'un homme qu'il connaît bien, Ryan Gravenberch, pour placer une tête poteau rentrant impos-



sible à sauver pour Suzuki (1-0, 51e). Une première dans un grand tournoi pour le taulier de Liverpool et le début de la fanfare. Nakamura a choisi son instrument, après un relais avec Takefusa Kubo : le tir en fermant son pied pour calmer les Néerlandais et Bart Verbruggen (1-1, 57e).

